



Approvisionnement
responsable

castorama

Fiche technique :

Labels environnementaux

Le nouveau repère pour faire le bon choix

On veut tous une maison économe en ressources naturelles, en eau et en énergie. C'est bon aussi pour nos économies ! Pour vous aider à faire le bon choix, nous avons créé ce repère vous permettant de retrouver les produits qui réduisent l'impact de votre logement sur l'environnement, toujours au meilleur prix.

Évaluée en interne et soumise à une validation par un organisme externe*, notre démarche est rigoureuse et simple à comprendre : un produit obtient le repère dès qu'il satisfait à l'exigence de l'un de nos 7 critères. Aujourd'hui, cela représente plusieurs milliers de produits, plus vertueux : soit dans leur fabrication, soit dans leur usage. Et nous ne comptons pas nous arrêter là.

Alors suivez notre repère  pour les retrouver !

Pourquoi les labels environnementaux sont importants ?

Étiqueter les produits avec des informations environnementales peut aider les consommateurs à choisir des produits plus durables. De nombreux programmes prennent en compte les impacts environnementaux liés à la fabrication et l'utilisation des produits.

Toutefois, la multiplicité des labels écologiques dans la certification des produits suscitent des interrogations légitimes.



| castorama

Critère 1

Comment nous attribuons ce repère  à nos produits

Avant même d'être évalué pour l'obtention de notre repère, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux politiques Kingfisher ici : <https://www.kingfisher.com/responsible-business/our-policies/company-policies>. Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas attribuer ce repère à des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu notre repère. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

Tous les éco labels qui répondent à la norme ISO14024 sont des démarches volontaires, présentent des critères multiples et traitent plusieurs impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits. Tous sont vérifiés par une tierce partie.

Critère 2 :

Produits éligibles à l'obtention du repère 

Pour qu'un produit se voie attribuer notre repère avec l'attribut "**Approvisionnement responsable - Labels environnementaux**", il doit être certifié par l'un des programmes suivants :

- [Blue Angel \(Blauer Engel\)](#)
- [Cradle to Cradle](#)
- [Éco-label EU](#)
- [Natureplus](#)
- [Nordic Swan eco label](#)
- [Turkish environmental](#)

Veuillez noter que l'intégralité du produit doit bénéficier du label.

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du repère.



Évaluer et confirmer l'attribution du repère

- ✔ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional* pour une validation externe
- ✔ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir notre repère.
- ✔ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour l'attribution de notre repère existe, elle est consultable sur <https://www.castorama.fr/green-star/criteres>

*Pour en savoir plus sur l'organisme Bioregional, rendez-vous sur www.bioregional.com

